GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1/50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpt
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe par bandes successives	cpb
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe de jardinage, de sélection et dégagement des tiges d'avenir	cjd
Coupe de jardinage	cj
Brûlage par halo (brûlé en îlots)	b
Pionnérisation à moyens mixtes	pm
Plantation en résineux	pr
Plantation en feuillus	pf
Ensemencement	ens
Esthétique commerciale	ec
Récolte dans les lisières boisées (esthétique libre)	esl

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance hauteur	Tendance densité
Résineux	R		
— — (aucune essence compagne prédominante)	R (R)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — à épinette noire et/ou pin rouge	R (EN)		
— — à pin rouge	R (P)		
— — à pin gris	R (PG)		
— — à thuya (cèdre)	R (C)		
— — à mélèze	R (L)		
— — à peuplier	R (PE)		
— — (plantation)	R p		
Pinèdes	P		
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée réseau)	P (E)		
— — (aucune essence compagne prédominante)	P (R)		
— — à thuya (cèdre)	P (C)		
— — à mélèze	P (M)		
— — à peuplier	P (PE)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)		
— — à pin gris	P (PG)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	P (EN)		
— — à épinette noire et/ou épinette blanche	P (ES)		
— — (plantation de pin blanc)	P pb		
Pruchières	Pr		
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée réseau)	Pr (Pr)		
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (R)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EN)		
— — à mélèze	Pr (M)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)		
— — à pin gris	Pr (PG)		
— — à peuplier	Pr (PE)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — (plantation de thuya)	Pr (C) p		
Mélèzes	M		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée réseau)	M (M)		
— — (aucune essence compagne prédominante)	M (R)		
— — à thuya (cèdre)	M (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)		
— — à pin gris	M (PG)		
— — à peuplier	M (PE)		
— — (plantation)	M p		
— — (plantation de mélèze européen)	M (E) p		
— — (plantation de mélèze japonais)	M (J) p		
— — (plantation de mélèze laricin)	M (L) p		

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance hauteur	Tendance densité
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG) (F)	F (PG) (R)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB) (F)	F (PB) (R)
— — — — avec pin rouge	F (P)	F (P) (F)	F (P) (R)
— — — — avec épinette blanche	F (S)	F (S) (F)	F (S) (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E) (F)	F (E) (R)
Bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E) (F)	Bb (E) (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bj (E)	Bj (E) (F)	Bj (E) (R)
— — — avec pin blanc	Bb (PB)	Bb (PB) (F)	Bb (PB) (R)
— — — avec pin rouge	Bb (P)	Bb (P) (F)	Bb (P) (R)
— — — avec pin gris	Bb (PG)	Bb (PG) (F)	Bb (PG) (R)
Peupliers avec sapin	Pe (S)	Pe (S) (F)	Pe (S) (R)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB) (F)	Pe (PB) (R)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG) (F)	Pe (PG) (R)
— — avec pin rouge	Pe (P)	Pe (P) (F)	Pe (P) (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E) (F)	Pe (E) (R)
— — avec mélèze	Pe (M)	Pe (M) (F)	Pe (M) (R)
Épinettes noires avec sapin	Ent (S)	Ent (S) (F)	Ent (S) (R)
Pinèdes blanches	Pb	Pb (F)	Pb (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pb (E)	Pb (E) (F)	Pb (E) (R)
— — avec mélèze	Pb (M)	Pb (M) (F)	Pb (M) (R)
Pinèdes rouges	Pr	Pr (F)	Pr (R)
Pinèdes gris	Pg	Pg (F)	Pg (R)
Cèdrières	C		
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée réseau)	C (C)		
— — (aucune essence compagne prédominante)	C (R)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— — à mélèze	C (M)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)		
— — à pin gris	C (PG)		
— — à peuplier	C (PE)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— — (plantation de thuya)	C (C) p		
Pruchières	Pr		
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée réseau)	Pr (Pr)		
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (R)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EN)		
— — à mélèze	Pr (M)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)		
— — à pin gris	Pr (PG)		
— — à peuplier	Pr (PE)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — (plantation)	Pr (Pr) p		
Mélèzes	M		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée réseau)	M (M)		
— — (aucune essence compagne prédominante)	M (R)		
— — à thuya (cèdre)	M (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)		
— — à pin gris	M (PG)		
— — à peuplier	M (PE)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)		
— — (plantation)	M p		
— — (plantation de mélèze européen)	M (E) p		
— — (plantation de mélèze japonais)	M (J) p		
— — (plantation de mélèze laricin)	M (L) p		

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	F (T)
— — — avec sapin	F (S)
— — — sur station humide	F (H)
— — (plantation)	F p
Bouleaux blancs	Bb
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peupliers	Pe
Trembles	Et
Érablières	Er
— — à bouleaux blancs	Er Bb
— — à bouleaux jaunes	Er Bj
— — à peuplier	Er Pe
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F (T)
Plantations de feuillus	F p
— de bouleaux jaunes	Pbj p
— de peuplier	Pe(E) p
— de peuplier hybrides	Pe(P) p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et sans-dénudé sec	dd
Dénudé et sans-dénudé humide	dh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Voie ferrée	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle par domaine	cpd
Coupe partielle par tronçon	cpt
Coupe partielle par épaisseur légère	cpl
Chablis partiel	cha p
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	cha
Épidémie sévère	ep
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans		
30 "	31-60 "	70-30 (ans)	30-70 (ans)
50 "	61-80 "	80-30 "	30-80 "
70 "	81-100 "	90-30 "	30-90 "
90 "	101-140 "	100-30 "	30-100 "
120 "	141-180 "	120-30 "	30-120 "
150 "	181 et plus	150-30 "	30-150 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

JIn (jeune inéquienne): Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cm.
Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 30 cm.

VIn (vieille inéquienne): Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges supérieures à 30 cm.
Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 30 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0-5m)	2 (5-10m)	3 (10-15m)	4 (15-20m)	5 (20-25m)	6 (25m+)
A — 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B — 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C — 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D — 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	46 à 60 %	f
Abrupte	61 % et plus	a
Inaccessible	61 % et plus	i

N.B. Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : PERREAULT ET ASS.
SIGNATURE:

CARTO FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C5 sp10 C
- S1 — difficulté
- E1 — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- sp10 — perturbation
- C — origine
- 5 — classe de hauteur
- 1 — classe de densité
- sp — sous groupe d'essences
- 10 — groupement d'essences

R C1 rE10 P1 C
- R — résineux
- C1 — classe d'âge
- rE10 — code de l'origine
- P1 — classe de densité
- C — type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 7
Unité de gestion: 73-1
Unité d'aménagement:

Unité de sondage: 000 02 04

Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:

Bassin hydrographique: 30
Bassin primaire: 6
Bassin secondaire:

Unité de gestion privée:

Municipalité: 02
Division de recensement: 90 00
Municipalité:
Cadastre:

Parcelle: 1113 *

Région écologique: 3i *
M.R.C. 73 VALLÉE DE LA GATINEAU

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne : 1981
Année de publication : 1982
Année de révision :

Divisions territoriales en date du: 82/4/1
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-K-15 S.E.	31-K-16 S.O. S.E.		31-J-13 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-K-10 S.E.	31-K-9 S.O.		31-J-12 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-K-7	31-K-8		31-J-5

31 K/9 N.O.

Comp. forestière : 8014 - 8652 - 8981 - 9275 - 9546 - 5016 - 5522 - 6027 - 6507 - 7002

A jour : avril 1995

UG 73

2 / 47